

TEILLET-ARGENTY ■ Les élèves de l'école étaient aux premières loges

# Un arbre de la laïcité planté

Un arbre de la laïcité, en l'occurrence un platane mûrier, a été planté au centre du bourg d'Argenty. En présence et avec la participation des enfants des écoles.

« **C**e moment que nous vivons aujourd'hui est important. Nous avons ensemble scellé cette laïcité, par la plantation de cet arbre, offert par la Délégation départementale de l'Éducation nationale (DDEN) », a insisté Joëlle Gérinier, lors de la cérémonie, organisée à côté de l'école, au-dessus du parking, au centre du bourg d'Argenty.

Ainsi, ce platane mûrier pourra être admiré, par les enfants, aux premières loges, mais également par l'ensemble de la population. « Il faudra le faire vivre, pour faire vivre la laïcité, l'arroser de façon qu'il grandisse, qu'il devienne votre arbre », a poursuivi l'élue.

« La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté »

« Et que lorsque vous le regarderez, vous pourrez dire, j'ai participé en 2019, à la plantation de l'arbre



**SYMBOLE.** Malgré le temps pluvieux, les élèves de l'école d'Argenty ont participé avec entrain à la plantation de l'arbre de la laïcité.

de la laïcité et, par là même, au respect des règles permettant le mieux vivre ensemble, dans cet espace scolaire. C'est cela aussi la laïcité, elle permet l'exercice de la citoyenneté », a-t-elle conclu.

Auparavant, Joëlle Gérinier avait rappelé l'importance de la loi de 1905, sur la séparation des Églises et de l'État. Puis, elle a évoqué la charte de la laïcité, présentée en 2015 par Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale. « Sa principale vocation consistait à rappeler à tous, les règles qui permettent de vivre ensemble, dans l'espace scolaire, d'aider chacun à com-

prendre le sens de ces règles, se les approprier et surtout les respecter... ».

## « L'essence même... »

« Il revient en conséquence à l'école, de contribuer à bâtir de l'égalité, de la liberté et de la fraternité. Il s'agit ainsi, d'accompagner les élèves dans leur devenir de citoyen sans blesser aucune conscience. Ce qui est l'essence même de la laïcité... ».

Ainsi, la laïcité à l'école n'est jamais dirigée contre les individus, ni contre leur conscience, mais elle garantit l'égalité de traitement de tous les élèves et l'égalité de dignité de tous les citoyens, refusant toutes

les intolérances et toutes les exclusions ».

Philippe Foltier, au nom de la DDEN, a précisé que cet arbre était offert par le président de l'Observatoire de la laïcité de l'Allier. Il a évoqué, à cette occasion, les arbres de la Liberté, plantés durant la période révolutionnaire « et jusqu'en 1871 permettant d'affirmer la République. Aujourd'hui cet arbre de la liberté est devenu l'arbre de la laïcité. Laïcité, comme liberté de conscience qui permet d'instruire et d'éduquer nos élèves, futurs citoyens pour devenir maîtres de leur destin et capables d'autonomie de jugement ». ■